

**SOUS L'ÉGIDE**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement  
Supérieur, de la Recherche  
Scientifique et de l'Innovation



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Industrie et du Commerce



Royaume du Maroc  
Ministère de la Transition  
Énergétique et du  
Développement Durable



**08 - 11 NOVEMBRE 2023**

PARC D'EXPOSITION MOHAMMED VI À EL JADIDA

**elec expo** **EneR Event** **Tronica Expo**

16<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'ÉCLAIRAGE  
DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DE L'AUTOMATION INDUSTRIELLE

11<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES  
ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

10<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRONIQUE, LA SÉCURITÉ  
ÉLECTRONIQUE, LE BÂTIMENT INTELLIGENT, L'AVIATION, LA  
MÉCATRONIQUE ET L'AÉRONAUTIQUE

ORGANISATEUR



ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ



PAYS À L'HONNEUR



**EDITO**

**Mounir SOUZI**  
Vice-président Général  
de la FENELEC

**Nos entreprises doivent sortir  
de leurs zones de confort !**

Les entreprises membres de la FENELEC ont joué un rôle essentiel dans l'électrification quasi-totale du Pays, et ont participé dans les grands projets structurants de l'Industrie et des infrastructures du Maroc. En tant qu'installateurs, distributeurs et fabricants, elles ont contribué de manière significative à cet exploit remarquable. Cependant, pour assurer leur survie et leur croissance à long terme, ces entreprises doivent sortir de leur zone de confort.

Le réseau électrique nécessite toujours des travaux de maintenance, de renforcement et d'extension, ce qui constitue le domaine de prédilection de nos entreprises. Cependant, elles doivent désormais envisager de se diversifier vers de nouvelles activités à forte valeur ajoutée. Ainsi la digitalisation s'impose comme une nécessité permettant aux réseaux électriques d'évoluer en réseaux numériques intelligents capables d'exploiter tout le potentiel de la décentralisation et de la décarbonation. Aussi, des domaines de hautes technologies tels que le dessalement de l'eau de mer, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'hydrogène vert et la mobilité électrique ; offrent d'énormes opportunités de croissance. Le Maroc, avec ses ambitions élevées, a récemment lancé d'importants projets dans ces domaines, ouvrant ainsi la voie à l'expansion de nos entreprises.

Une autre opportunité cruciale pour nos entreprises réside dans l'ouverture à l'international. L'Afrique subsaharienne offre un marché prometteur où l'expérience marocaine est hautement valorisée grâce à son approche mutuellement bénéfique.

L'État marocain a pris des mesures importantes pour accompagner les sociétés à franchir cette transformation : Un cadre réglementaire actualisé, la création de fonds d'investissement, un soutien à l'innovation et la R&D, des accompagnements sur mesure pour les sociétés exportatrices ou en cours de lancement à l'Export, et la promotion du Made in Morocco ; sont autant de mécanismes mis en place pour soutenir le développement des entreprises.

Le nouveau décret des marchés publics et la nouvelle charte d'investissement apportent aussi de grandes révolutions en faveur de l'entreprise.

Ainsi, nos entreprises doivent-elles abandonner leur mode de survie actuel et se tourner résolument vers la recherche de la croissance. En sortant de leur zone de confort, elles peuvent non seulement contribuer davantage au développement du Maroc, mais aussi renforcer leur position sur le marché national et international. La diversification vers de nouveaux domaines et l'expansion internationale sont les clés d'un avenir prospère pour nos entreprises.

**ELEC EXPO Afrique 2023 : une redynamisation  
du partenariat entre le Royaume du Maroc et la  
République du Cameroun**

La République du Cameroun occupe une place centrale au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ; elle constitue la porte d'entrée dans ce groupement. La FENELEC a établi depuis longtemps un lien solide avec son homologue camerounaise pour favoriser une coopération économique équitable entre les hommes d'affaires des deux pays.



Dans le but de renforcer et d'approfondir cette relation par la création de plus de valeur ajoutée dans les deux sens, la FENELEC a organisé, avec le soutien de l'Agence Marocaine pour la Promotion des Investissements et des Exportations (AMDIE), la participation de ses membres au Salon itinérant africain de l'énergie « ELEC EXPO Afrique », qui s'est tenu du 12 au 14 juillet 2023 au Palais des Congrès de Yaoundé, au Cameroun sous le thème central "La ZLECAF, levier pour la souveraineté industrielle et énergétique africaine".



Dès son arrivée à Yaoundé le mardi 11/07/2023, le Président M. Ali EL HARTI, accompagné d'une délégation restreinte de la FENELEC, a été reçu en audience par SEM Mostafa BOUH, Ambassadeur du Royaume du Maroc au Cameroun, puis par SEM. BASSILEKIN III Achille, Ministre des Petites & Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat. Dans la même journée, le Président EL HARTI a eu également un entretien privé avec M. Gaston ELOUNDOU ESSOMBA, Ministre de l'Eau et de l'Énergie du Cameroun.

Suite sur Page 2

**La FENELEC signe Awrach2 avec le Gouvernement**

En présence du Chef du Gouvernement M. Aziz AKHANNOUCH et des membres du gouvernement, la FENELEC en tant que Fédération sectorielle a signé le Mardi 25 juillet à Rabat, une convention visant à accompagner les secteurs qu'elle représente dans la satisfaction de leurs besoins en ressources humaines.

Les parties signataires sont la FENELEC représentée par son président M. Ali EL HARTI, le Ministère de l'Inclusion Economique, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC), représentée par M. le Ministre Younes SEKKOURI et l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), représentée par M. Noureddine BENKHALIL en sa qualité de Directeur général.



Suite sur Page 2

Suite de la 1ère page

## ELEC EXPO Afrique 2023 : une redynamisation du partenariat entre le Royaume du Maroc et la République du Cameroun

Profitant de ces rencontres, M. EL HARTI a invité de vive voix les deux Ministres à se rendre au Maroc pour prendre aux festivités des Salons Elec Expo, EneR Event et Tronica expo qui se tiendront du 8 au 11 novembre 2023 au Parc d'exposition Mohammed VI à El Jadida.



Le lendemain mercredi 12 juillet 2023, s'est tenue la cérémonie inaugurale de la 7ème édition de l'ELEC EXPO Afrique présidée par SEM René Emmanuel SADI, Ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement camerounais et à ses côtés les 2 Ministres et l'Ambassadeur rencontrés la veille et aussi M. Ali EL HARTI, Président de la CAFEELEC et de la FENELEC.

La délégation marocaine, composée d'une trentaine de sociétés membres de la FENELEC spécialisées dans les secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables, a suscité un vif intérêt attirant une foule nombreuse et l'attention des membres du gouvernement camerounais envers le Pavillon Marocain de plus de 200 m<sup>2</sup>.

Grâce à l'accompagnement et au soutien de l'AMDIE, les membres de la délégation FENELEC ont également pu bénéficier de rencontres B to B planifiées avec leurs homologues camerounais, renforçant ainsi les opportunités de partenariats commerciaux.

La tenue et la réussite de cet événement (8 pays participants, 43 Sociétés et 717 visiteurs professionnels) a été rendue possible grâce à la collaboration entre les différentes parties prenantes marocaines et camerounaises, et les organisateurs ont tenu à les remercier en leur remettant des trophées de reconnaissance.

Les rencontres d'affaires n'ont pas cessé durant les autres jours du Salon et pour renforcer davantage les liens professionnels, la FENELEC a organisé dans la soirée du jeudi 13 juillet un dîner de networking en l'honneur des participants au Salon ELEC EXPO Afrique sous la présidence effective de SEM l'Ambassadeur du Maroc au Cameroun.



Suite de la 1ère page

## La FENELEC signe Awrach2 avec le Gouvernement

La convention définit le cadre et les modalités d'accompagnement pour aider la FENELEC à répondre aux besoins en ressources humaines de ses membres. L'accompagnement se concrétise à travers une plateforme intégrée couvrant plusieurs domaines d'intervention :

1. Études prospectives sur les besoins en ressources humaines et compétences du secteur.
2. Accompagnement au recrutement et bénéfice des mesures incitatives à l'emploi, notamment la Prime d'Appui à l'Emploi dans le cadre du programme "AWRACH 2".
3. Adaptation des compétences des futurs recrutés aux exigences du secteur.

Ainsi, la FENELEC ambitionne d'effectuer 5000 insertions par an sur le marché de l'emploi, dans une approche de coopération durable avec le MIEPEEC et l'ANAPEC.

A noter que le programme «Awrach 2» vise la création cette année de 150.000 emplois, dont 50.000 postes stables et durables. Aussi, un montant de 1.500 DH par mois sera attribué, pour une durée de neuf mois, aux entreprises pour chaque salarié recruté pour une année au minimum dans le cadre de ce programme.

## Développement d'un simulateur de feu réel sur aéronef

Le Vice-président de la FENELEC M. Saïd BENAHAJJOUI qui est aussi Président de l'Association du Secteur de l'Electronique Asel de la FENELEC, a décroché au nom de son entreprise le financement à hauteur de 56% de son projet Développement d'un simulateur de feu réel sur aéronef et en a signé le contrat le mardi 25 juillet 2023 avec M. Ryad MEZZOUR Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Chakib ALJ Président de la CGEM et M. Brahim ARJDAL DG de Maroc pme.

Ce jour-là, 14 projets de R&D et d'innovation industrielle ont fait l'objet de signature de contrats de financement entre l'État, la CGEM et les porteurs de projets concernés dans le cadre du Programme d'appui à l'innovation industrielle, financé à travers le Fonds de soutien de l'innovation (FSI).

Une enveloppe budgétaire de 300 MDH par an, sur la période 2023-2025, est mobilisée par l'État dans le cadre du programme TATWIR pour accompagner au minimum 100 projets éligibles par an. Cet effort financier a pour objectif de soutenir les projets lancés dans les secteurs industriels et filières technologiques liés à l'industrie, et particulièrement dans les métiers d'avenir.



## La FENELEC et l'ONEE-BE pour le made in Morocco

Considérant les orientations stratégiques de notre pays de faire de la commande publique une locomotive de croissance économique et du développement du made in Morocco, et appuyant leur partenariat historique, la FENELEC et l'ONEE Branche Électricité ont organisé un séminaire le mardi 25 juillet 2023 au Centre de Formation de l'Office CSTE à Casablanca pour débattre de 3 grands dossiers :

- L'intégration industrielle locale.
- Les dispositions du nouveau décret des marchés publics.
- Avancement des travaux de la task force FENELEC-ONEE BE.

Le Président de la FENELEC M. Ali EL HARTI et le Directeur de Pôle Ressources de l'ONEE-BE M. Amal BOUAMAMA ont donné le coup d'envoi de la manifestation qui a connu la participation aussi de l'Association Marocaine des Sciences des Matériaux et Ingénierie MAMS, l'UM6P et le Cluster CE3M.



Le programme TATWIR & INNOVATION, cité dans l'article ci-dessus, a fait l'objet d'une présentation.

La FENELEC salue les efforts déployés par l'ONEE-BE pour soutenir l'industrie locale et encourage ses membres à s'inscrire dans cette vision nationale qui favorise l'industrialisation, permettant ainsi le développement de nouveaux produits et logiciels à forte valeur ajoutée. Cette approche stratégique ouvre la voie à la conquête de nouvelles parts de marché, tant au niveau local qu'international.

Au cours du séminaire, plus de 60 entreprises membres de la FENELEC ont suivi avec un intérêt marqué les différentes présentations et ont participé aux échanges riches et constructifs autour des nouvelles dispositions du décret des marchés publics et de la vision de l'ONEE-BE pour faire évoluer son règlement des achats ont également marqué cette journée

## Perturbations COC, la FENELEC rencontre la DPCSMQ

Suite aux multiples doléances de ses membres en relation avec le blocage des contrôles à la conformité COC causé par la suspension des Bureaux TUV et BV, la FENELEC a tenu le lundi 24 juillet 2023 une réunion avec les responsables de la Direction de la Protection du Consommateur, de la Surveillance du Marché et de la Qualité (DPCSMQ) relevant du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Les points discutés à cette occasion étaient les raisons de ces suspensions, de leur impact sur l'activité de nos secteurs et des mesures prises par le Ministère pour amortir les perturbations engendrées par cette situation.

Pour atténuer l'impact sur les opérateurs économiques, le Ministère a convenu avec les Bureaux de contrôles actifs (Applus, Intertek et SGS) les mesures suivantes :

- Les COC et DRAFT émis par TUV et BV avant la date de leur suspension seront acceptés, soit avant le 26/06/2023 pour TUV et avant le 20/06/2023 pour BV.
- Les Bureaux actifs doivent reprendre le processus COC à partir du point où le bureau suspendu s'est arrêté. Ils peuvent cependant demander à contrôler à nouveau des documents déjà remis à l'autre bureau de contrôle.
- Pour les entreprises qui avaient les routes B ou C avec TUV et BV : les Bureaux de contrôle actifs doivent traiter leurs dossiers COC suivant les mêmes routes B ou C, à condition que la date du dernier rapport d'inspection ne dépasse pas 3 mois.

Si cette condition n'est pas satisfaite, le bureau actif procèdera à une inspection physique.

• C'est le Bureau actif qui délivre le COC qui devra être payé, et non pas le Bureau suspendu.

Par ailleurs, à la demande de notre fédération, il a été convenu que la DPCSMQ informera dorénavant la FENELEC dès l'entrée en vigueur d'une suspension, pour relayer l'information sur ses membres leur permettant de prendre leurs dispositions rapidement.

Enfin, il est fortement recommandé aux entreprises de travailler avec au moins deux Bureaux de contrôle pour minimiser le risque de blocage en cas de suspension.



## Programme d'appui aux «Primo-exportateurs» 2024/2025.

La nouvelle édition du programme d'appui à l'international, intitulé «Programme d'appui aux primo-exportateurs» est mise en place. Elle vise à accompagner 50 entreprises primo-exportatrices, disposant d'un business plan à l'export démontrant un potentiel à l'export confirmé avec une programmation structurée des opérations sur la période 2024-2025.

Le programme se veut un accompagnement sur mesure à travers un soutien financier de l'Etat sur une période de 2 ans qui vise à appuyer l'entreprise pour assurer son positionnement à l'international notamment dans les marchés d'avenir à haut potentiel et lui offrir les moyens appropriés pour engager ses démarches de prospection et d'accès à ces marchés cibles.

Le programme cible les entreprises (y compris les coopératives) de droit marocain opérant dans les secteurs de l'industrie ou des services, disposant d'un potentiel à l'export et dont le chiffre d'affaires moyen à l'export ne dépasse pas 5 millions Dhs sur les trois derniers exercices.

A cet effet, le Ministère de l'Industrie et du Commerce invite les entreprises éligibles et souhaitant bénéficier de ce programme à prendre connaissance du règlement intérieur du Programme et de renseigner le dossier de candidature qui sont téléchargeables sur le lien : <https://www.mcinet.gov.ma/fr/content/appel-a-manifestation> ou scannez le code Qr suivant :

Les entreprises intéressées doivent déposer leurs dossiers de candidature au Ministère de l'Industrie et du Commerce ou les envoyer par poste, et ce au plus tard le **Vendredi 15 septembre 2023 à 15h00** à l'adresse suivante :

Ministère de l'Industrie et du Commerce  
Direction Générale du Commerce  
Parcelle 14, Business center, aile nord Bd Erriyad, Hay Riad  
B.P. 610 Rabat Chellah, Maroc

Il faudra aussi envoyer une version électronique du dossier de candidature à l'adresse mail du programme : [primo@mcinet.gov.ma](mailto:primo@mcinet.gov.ma)



Primo-exportateurs

## Réforme des marchés publics.

Suite à la publication du Bulletin Officiel n° 7184 en date du 8 mars 2023 (version française), du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 relatif aux marchés publics, nous avons le plaisir de partager la note de service, préparée par la Trésorerie Générale du Royaume, explicitant les principaux apports de la réforme des marchés publics.

A noter que ledit décret entrera en vigueur selon l'article 169, le premier jour du sixième mois qui suit la date de sa publication au Bulletin officiel et abroge, à compter de la même date, le décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.



BO n°7184

Téléchargeable sur le lien suivant  
<https://urlz.fr/mKn6>  
ou scannez le code Qr.



Note de service

Téléchargeable sur le lien suivant  
<https://urlz.fr/mKnN>  
ou scannez le code Qr.

## Les nouvelles dispositions de la Loi 69-21 relative aux délais de paiement.

Suite à la publication du Bulletin Officiel n° 7204 en date du 15 juin 2023 (version arabe), de la Loi 69-21 relative aux délais de paiement, modifiant la Loi 15-95 formant Code du Commerce, une note de synthèse des principales dispositions transitoires apportées par ce texte de Loi a été élaborée par la Cgem, téléchargeable sur le lien suivant <https://urlz.fr/mMFW> ou via le code Qr.

A noter qu'à compter du **1ER JUILLET 2023**, la nouvelle loi a introduit un délai légal de 60 jours pour le paiement des dettes fournisseurs.

Le même dispositif législatif a introduit une obligation de déclaration trimestrielle des factures impayées après l'arrivée de l'échéance assortie du paiement spontané d'une amende, et afin d'assurer plus de transparence dans ce processus, la déclaration doit être certifiée par un :

- Commissaire aux comptes, pour les sociétés ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 50.000.000 dirhams HT

- Expert-comptable ou comptable agréé, pour les sociétés ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50.000.000 dirhams HT.

**NOUS INVITONS NOS MEMBRES A CONSULTER CES NOUVELLES DISPOSITIONS ET DE PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR SE CONFORMER AUX NOUVELLES REGLEMENTATIONS.**



## Réunion de cadrage de l'étude Sectorielle de l'Electronique

Le secteur de l'électronique bénéficie du financement du financement par le GIAC Technologies pour la réalisation d'une étude sectorielle. Le Groupement EMC/Doine est désigné pour mener ce travail suite au processus arrêté par le Comité Central des Contrats Spéciaux de Formation.



Consécutivement à la séance de signature tripartite du contrat par les Présidents de la FENELEC, et du GIAC Technologies et le Chef de file du Groupement, le Président de l'Association du Secteur Electronique de la FENELEC a provoqué la réunion de cadrage pour le Jeudi 27 Juillet 2023 dans le siège fédéral, pour valider le périmètre et les orientations stratégiques de l'étude, Structurer le projet, collecter les données et valider la démarche. La présence des représentants de l'AMDIE et du département de l'Industrie a rehaussé la qualité du cadrage de l'étude eu égard à la stratégie industrielle du Gouvernement.

## FENELEC au 3ème Webinaire de l'IEC Africa

Dans le cadre de la préparation de la Commission Electrotechnique Internationale IEC de sa 87ème Assemblée Générale qui se tiendra en Egypte au mois d'Octobre prochain, l'IEC Academy organise une série de webinaires « IEC in Africa » pour discuter des questions liées à l'IEC en Afrique. Cette série est l'occasion pour les membres de la communauté Electrotechnique des autres régions du monde d'en savoir plus sur les réalités et les défis du contexte africain.

L'avant dernier webinaire a ainsi été l'occasion d'entendre diverses parties prenantes parler des services publics d'électricité en Afrique.



Pour son dernier webinaire, organisé le 13 Juillet 2023 sous forme d'une conversation sur les contributeurs africains à la normalisation, 7 panélistes ont été invités par la Direction Régionale de l'IEC en Afrique, dont la FENELEC qui préside le Comité Marocain Electrotechnique COMELEC, en plus des représentants de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique du Sud, d'Inde, et du Comité Electrotechnique Africain de Normalisation AFSEC.

Côté Maroc, c'est Mr Fouad ELKOHEN, Président de la Commission de Normalisation, de Réglementation & de Promotion du Made In Morocco au sein de la FENELEC qui a pris part au panel. Il a ainsi partagé avec les participants le modèle d'organisation au sein du COMELEC et de la FENELEC, a développé comment fonctionne la collaboration entre la FENELEC et l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR), avant d'expliquer dans quelle mesure les normes internationales CEI soutiennent le travail de ces trois organisations.

Mr Elkohen a terminé son intervention sur une note d'optimisme, en rappelant que l'Afrique représente le futur et que le futur sera essentiellement électrique.

## Atelier sur la Formation Duale en Génie Électrique ESA

La GIZ et l'OFPPPT ont organisé au bénéfice des membres de la FENELEC l'atelier de concertation sur la formation Duale en Génie Électrique filière ESA, le lundi 10 juillet 2023.

Le projet Tamheen II de la GIZ est monté en partenariat avec la Direction de la Formation Professionnelle du ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences. Il vise à développer de nouvelles approches de formation professionnelle en milieu de travail et aussi à étendre sa mise en œuvre et à l'ancrer institutionnellement.



Cette approche FPMT de formation duale est adaptée aux exigences du marché de l'emploi qui place les entreprises au cœur de l'apprentissage pour augmenter l'employabilité des jeunes. Le Maroc est confronté à des défis majeurs de transformation radicale de l'économie et parmi les composantes du changement : la gestion du travail de demain et les besoins futurs en compétences.

Le secteur Électrique au sens large, accompagne cette transition et ces changements inévitables par la recherche des ressources humaines qualifiées et propose aux apprenants un contact précoce pour une durée respectable en parallèle avec la formation initiale au centre de formation.

L'OFPPPT en sa qualité de principal opérateur national de la Formation professionnelle accompagne résolument et concrètement la transformation en restructurant certaines filières de formation en injectant et aménageant des modules de formation. La FENELEC de son côté ayant toujours contribué aux différentes restructurations, aperçoit le projet Tamheen II comme une opportunité pour ses adhérents.

La FENELEC partie prenante du projet Tamheen II est satisfaite de sa collaboration avec la GIZ et l'OFPPPT ; plus de 50 entreprises membres ont pris part à l'atelier.

## Mise en place de Moukawala Raqmya

L'Agence de Développement du Digital ADD en partenariat avec le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration a lancé la plateforme nationale « **Moukawala Raqmya** ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre du chantier "Digital PME" de la feuille de route de l'Agence de Développement du Digital, qui s'articule autour de plusieurs initiatives visant l'accélération de la transformation digitale des entreprises marocaines.



La plateforme propose un système d'auto-évaluation de la maturité digitale des entreprises marocaines de toutes tailles et secteurs d'activité. S'adressant aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), cette plateforme vise à :

- Sensibiliser les TPME marocaines à l'importance de la transformation digitale.
- Faciliter et encourager l'adoption du digital à travers un plan d'action et des recommandations personnalisés
- Proposer des services pour guider les TPME dans leurs prochaines étapes de digitalisation.

Les TPE/PME peuvent évaluer votre maturité digitale et recevoir un accompagnement personnalisé sur <https://moukawalaraqmya.gov.ma/>

## Rencontre avec une délégation irakienne

Le 5 juillet 2023, une délégation d'hommes d'affaires et d'investisseurs irakiens a visité la CGEM, marquant ainsi leur volonté mutuelle de renforcer les échanges commerciaux et les investissements entre le Maroc et l'Irak.



L'économie irakienne affiche une reprise prometteuse, offrant aux entreprises marocaines une opportunité de revenir sur ce marché après une longue absence. Les entrepreneurs marocains sont actuellement engagés dans un retour dynamique dans ce pays frère. Dans le but de stimuler le business entre les deux économies, deux missions d'affaires seront organisées, créant ainsi un climat propice à l'établissement de partenariats.

Parmi les participants à cette rencontre, la FENELEC, partie prenante, s'est montrée disposée à accompagner les entreprises irakiennes dans leur recherche de partenaires locaux. De plus, elle a manifesté son souhait de participer au salon du secteur de l'énergie en Irak et d'accueillir une délégation d'hommes d'affaires lors de son salon elec expo prévu du 8 au 11 novembre 2023 à El Jadida.

## Recueil des circulaires du 2ème trimestre 2023 émises par l'ADII.

La FENELEC a communiqué à ses adhérents, le recueil des circulaires émises par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects au titre du 2ème trimestre 2023. Il compte 29 circulaires émises se rapportant aux thématiques ci-après :



- Contrôle douanier : 01
- Contrôle du commerce extérieur : 02
- Coopération internationale : 01
- Droits et taxes : 18
- Impôts indirects : 01
- Investissements et régimes particuliers : 03
- Organisation des structures : 01
- Régimes économiques en douane : 01
- Règles d'origine : 01

La circulaire est disponible sur le lien suivant <https://lc.cx/NZuc1Q> ou scannez le code Qr.



Recueil ADII

## Commission Agréments ONEE-BE

La Commission d'Agrément Entreprises CAE de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie le mercredi 26 juillet 2023, en présence du représentant de la FENELEC.

La Commission a examiné plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements et extensions d'agréments.

Nous attirons l'attention de nos membres prétendant au renouvellement de leurs agréments à prêter beaucoup d'importance à la constitution de leurs dossiers de références, en particulier lors de la période de leur dernier agrément, car il y va de l'octroi d'un renouvellement d'agrément pour une durée de 3 ans ou 5 ans.

Il est fortement recommandé de présenter des attestations de références datées et une consistance de travaux détaillée.

Il est également impératif de vérifier l'authenticité des attestations délivrées car lors des vérifications physiques des originaux effectuées par échantillonnage par la Direction des Achats et Marchés de l'ONEE-Branche Électricité (DAM/ONEE-BE), un agrément peut être retiré si une falsification est constatée.

Nous continuerons à interpeller nos membres sur l'importance de confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique, afin de limiter le nombre d'échanges avec le service agrément car une fois dépassé le nombre d'échanges inscrit dans la nouvelle procédure, le dossier sera rejeté.

## 4 Nouvelles adhésions à la FENELEC

### 2 dans l'Association des Installateurs Aiem/FENELEC

#### La Société GENERALE D'ELECTRICITE ET DOMOTIQUE

représentée par son Directeur Général  
**M. EL MEHRAZ Mohammed Fayçal.**

#### La Société JDIDA IMPROVEMENT

représentée par son Gérant  
**M. TAZI Adil**

### 2 dans l'Association des Fabricants Afem/FENELEC

#### La Société CROUZET MAROC

représentée par son Directeur  
**Crouzet MEA M. SLAOUI HASNAOUI Badr**  
et adhère secondairement à Afem/FENELEC et Asef/FENELEC

#### La Société IFAMEL INTERNATIONAL

représentée par son Président Directeur Général  
**M. ASSAKOUR Moulay Rachid.**

### SOUS L'ÉGIDE

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement  
Supérieur, de la Recherche  
Scientifique et de l'Innovation



المملكة المغربية  
وزارة التعليم العالي  
والبحث العلمي  
والابتكار

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Industrie et du Commerce



المملكة المغربية  
وزارة الصناعة والتجارة

Royaume du Maroc  
Ministère de la Transition  
Énergétique et du  
Développement Durable



المملكة المغربية  
وزارة الطاقة  
والتنمية المستدامة

08 - 11 NOVEMBRE 2023

PARC D'EXPOSITION MOHAMMED VI À EL JADIDA

**elec expo**  
16<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ DE L'ÉCLAIRAGE  
DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DE L'AUTOMATISATION INDUSTRIELLE

**EneR Event**  
11<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES  
ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

**Tronica Expo**  
10<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRONIQUE, LA SÉCURITÉ  
ÉLECTRONIQUE, LE BÂTIMENT INTELLIGENT, L'AVIATIONIQUE,  
LA MÉCATRONIQUE ET L'AÉRONAUTIQUE

ORGANISATEUR  
**Fenelec**

ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ  
**GLOBAL PARTS & EVENTS**

PAYS À L'HONNEUR  
**LA RÉPUBLIQUE DU MALI**